

## ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 7 août 2023, à 18 h 30

1. Première période de questions
2. Période d'information
3. **Assemblée publique de consultation**
- 3.1 Projet de règlement numéro 349-14 modifiant le *Règlement numéro 349 relatif au Plan d'urbanisme* afin :
  - d'ajouter l'usage « Industrie agroalimentaire à faible incidence », à titre d'usage compatible au tableau intitulé *Usages et intensité de l'aire d'affectation Industrielle avec incidence environnementale « IA »*, correspondant au secteur du parc industriel Camille-Mercure;
  - de lever la zone de réserve d'aménagement située dans le district Sainte-Rosalie et délimitée par le boulevard Laurier Est, la rue des Seigneurs Est, l'avenue Guy, ainsi que la voie ferrée.

(Le territoire visé est situé dans les districts Yamaska et Saint-Joseph, de part et d'autre de la rue Lemire, à proximité de l'intersection formée par cette rue et la rue Brouillette et dans le district Sainte-Rosalie, dans la zone délimitée par le boulevard Laurier Est, la rue des Seigneurs Est, l'avenue Guy et la voie ferrée)
- 3.2 Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction pour l'agrandissement du bâtiment existant et l'occupation de ce bâtiment, situé aux 5280-5290, rue Martineau (lot 1 702 423), dans la zone d'utilisation commerciale 10030-C-05

(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, à proximité de l'intersection formée par la rue Martineau et l'avenue de la Coulée)

4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2023

### **Administration générale**

---

6. La Moisson Maskoutaine – Campagne « J'aime ma Moisson » – Appui de la Ville
7. Centre de transformation du logement communautaire – Plancher : Une initiative pour propulser le logement communautaire abordable au Québec – Appui de la Ville (CP230731, art. 40)

### **Communications et participation citoyenne**

---

8. Royal 22<sup>e</sup> Régiment – Confirmation du « Droit de Cité » (CP230731, art. 42)
9. Royal 22<sup>e</sup> Régiment – Défilé du Droit de cité – Fermetures de rues (CP230731, art. 42)



## **Finances**

---

10. Approbation de la liste des comptes (Liste, analyse des comptes)
11. Règlement d'emprunt numéro 477 – Annulation de solde résiduaire (CP230612, art. 6)
12. Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Service d'authentification du gouvernement du Québec clicSÉCUR Entreprises – Nomination de représentants (CP230731, art. 7)

## **Génie**

---

13. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs – Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) – Dépôt d'une demande d'aide financière
14. Comité de mobilité active et durable – Nomination des membres du Conseil (RP230605, art. 1.2)
15. Services professionnels pour l'inventaire du système de gestion des eaux pluviales dans le périmètre urbain – 2023-086-G-DP – Octroi de contrat
16. Services professionnels en ingénierie – Reconstruction des infrastructures souterraines et de surface, de tronçons de l'avenue Bourdages Sud et des rues Saint-Charles, Martel et Saint-Paul et travaux afférents – 2021-022-G – Octroi de contrat – Modification de la résolution 22-84

## **Gestion des eaux usées et de la biométhanisation**

---

17. Fourniture, livraison et installation d'un ballon d'entreposage de gaz pour le digesteur numéro 4 – CM039188 – Ratification de l'octroi d'un contrat et autorisation d'une dépense supplémentaire (CP230731, art. 45)

## **Ressources humaines**

---

18. Ressources humaines – Directeur des communications et de la participation citoyenne – Embauche (CP230731, art. 26)
19. Ressources humaines – Directeur du Service de la gestion des eaux usées et de la biométhanisation – Embauche (CP230731, art. 27)
20. Ressources humaines – Secrétaire à la Direction des technologies de l'information – Nomination (CP230731, art. 25)
21. Ressources humaines – Secrétaire au Service des travaux publics – Embauche (CP230731, art. 29)
22. Ressources humaines – Préposé au Département voirie du Service des travaux publics – Embauche (CP230731, art. 36)
23. Ressources humaines – Préposés au Département voirie du Service des travaux publics – Nominations (CP230731, art. 30 et art. 33)
24. Ressources humaines – Opérateur à la plateforme de maturation à la Division gestion et valorisation des matières organiques du Service de la gestion des eaux usées et de la biométhanisation – Nomination (CP230731, art. 30)
25. Ressources humaines – Chef d'équipe et préposé à la réception à la Division gestion et valorisation des matières organiques du Service de la gestion des eaux usées et de la biométhanisation – Nomination (CP230731, art. 33)



26. Ressources humaines – Inspecteur municipal à la Division permis et inspection du Service de l’urbanisme et de l’environnement – Embauche (CP230731, art. 35)
27. Syndicat des salarié-e-s de la Ville de Saint-Hyacinthe (C.S.D.) – Lettre d’entente numéro 30 – Prolongation de la période d’essai d’un inspecteur municipal – Autorisation de signature (CP230731, art. 34)
28. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4636 – Lettre d’entente numéro 2023-04 – Majoration de la prime de disponibilité (article 24.03) – Autorisation de signature (CP230731, art. 23)
29. Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4636 – Lettre d’entente numéro 2023-05 – Modification de l’horaire de travail (avril à octobre) des préposés à l’entretien et à l’accueil – Parc Les Salines – Autorisation de signature (CP230731, art. 31)
30. Association des pompiers et pompières de Saint-Hyacinthe – Lettre d’entente numéro 4 – Modification de la liste d’ancienneté annexée à la convention collective et abrogation de la lettre d’entente numéro 2 – Autorisation de signature (CP230731, art. 24)
31. Ressources humaines – Directeur temporaire du bureau de projets – Contrat de travail (CP230731, art. 28)
32. Ressources humaines – Mesure disciplinaire à l’égard d’un employé au Service de sécurité incendie (CP230731, art. 38)
33. Ressources humaines – Mesure disciplinaire à l’égard d’un employé au Service des travaux publics (CP230731, art. 39)

## **Travaux publics**

---

34. Travaux à taux horaire en électricité – 2023-074-TP-AOP – Octroi de contrat
35. Location de deux (2) boteurs avec opérateurs – 2023-085-TP-AOP – Octroi de contrat
36. Installation de cinq (5) chaudières à condensation au gaz naturel pour le Centre aquatique Desjardins et le Carrefour des groupes populaires – 2023-098-TP-DP – Octroi de contrat

## **Urbanisme et environnement**

---

37. Plans d’implantation et d’intégration architecturale – Approbations (CP230731, art. 12, points 4.1, 4.2, 5.1, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 8.1, 9.1, 9.2, 9.3 et 9.4)
38. Adoption du second projet de résolution concernant une demande d’autorisation d’un projet particulier de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble (PPCMOI) pour la propriété sise aux 5280-5290, rue Martineau (lot 1 702 423)  
  
(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Thomas-d’Aquin, à proximité de l’intersection formée par la rue Martineau et l’avenue de la Coulée)
39. Dérogations mineures – 6615-6625, boulevard Laframboise – Décision (CP230626, art. 12, point 3.1)
40. Vivre en Ville – Appel des mairesses et des maires en action – Faire face à la « triple crise » climatique, de la mobilité et de l’habitation – Adhésion à la campagne (CP230731, art. 16)



41. Élaboration rapide et mise en place d'une Politique régionale sur l'habitation et du plan d'action afférent – Demande à la MRC des Maskoutains (CP230731, art. 14)

## Réglementation

---

42. Projet de règlement numéro 702 relatif aux modalités de publication des avis publics (CP230731, art. 20)
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement
43. Projet de règlement numéro 705 autorisant les travaux pour l'aménagement du 1400, rue Saint-Antoine afin d'y implanter des toilettes et des espaces dédiés au Marché public pour un coût de 2 655 600 \$ et décrétant un emprunt de 2 655 600 \$
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement
44. Projet de règlement numéro 706 modifiant le *Règlement numéro 610 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité*
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement
45. Adoption du *Règlement numéro 703 concernant le Comité de circulation et de sécurité routière de la Ville de Saint-Hyacinthe*
46. Adoption du *Règlement numéro 704 concernant le Comité de mobilité active et durable de la Ville de Saint-Hyacinthe*
47. Adoption du *Règlement numéro 710 concernant la prévention des incendies*
48. Adoption du Règlement numéro 349-14 modifiant le *Règlement numéro 349 relatif au Plan d'urbanisme* afin de lever la zone de réserve d'aménagement située dans le district Sainte-Rosalie et délimitée par le boulevard Laurier Est, la rue des Seigneurs Est, l'avenue Guy, ainsi que la voie ferrée.
- (Le territoire visé est situé dans le district Sainte-Rosalie, dans la zone délimitée par le boulevard Laurier Est, la rue des Seigneurs Est, l'avenue Guy et la voie ferrée)
49. Adoption du Règlement numéro 350-135 modifiant le *Règlement d'urbanisme numéro 350 afin :*
- d'assujettir la délivrance d'un permis de construction pour un bâtiment principal ou son agrandissement, l'ajout d'une annexe et la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment accessoire relatif à un usage autre que résidentiel au *Règlement numéro 710 concernant la prévention des incendies*;
  - d'ajouter une exception à l'interdiction d'ériger plus d'un bâtiment principal sur un même terrain ou un lot de base pour les usages résidentiels prévus à l'article 40 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;
  - de modifier les conditions à respecter lors d'une opération cadastrale destinée à créer une copropriété horizontale sur un lot de base;
  - d'augmenter la distance minimale entre une haie, une clôture ou un muret et une borne-fontaine de 1 mètre à 1,5 mètre;



- d'abroger la règle prévoyant l'ajustement du nombre de cases de stationnement qui comporte une décimale, dans le cadre d'un usage résidentiel;
- qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation commerciale 3059-C-03 fasse désormais partie de la zone d'utilisation commerciale 3056-C-03 et qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone 3056-C-03 fasse désormais partie de la nouvelle zone institutionnelle 9041-P-02;
- que la totalité du territoire actuellement incluse de la zone d'utilisation récréative 7087-R-01 fasse désormais partie de la zone mixte 7074-M-06;
- de modifier la grille de spécifications de la zone 2142-H-20, par l'ajout d'une note particulière au groupe d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) », afin de permettre l'usage principal de « stationnement extérieur »;
- de modifier une note particulière figurant à la grille de spécifications de la zone 3021-I-22, afin de permettre l'implantation d'équipements industriels à l'intérieur de la marge avant, en front de l'avenue Vanier, à une marge de 0 mètre de la ligne de rue;
- de modifier la grille de spécifications de la zone 4123-H-14, par l'ajout d'une note particulière, affectée au groupe d'usages « Institution III (Équipement desservant la population de la région) », visant à autoriser l'usage « visites guidées mettant en valeur le patrimoine architectural » à titre d'usage principal et l'usage « salon de thé mettant en valeur l'histoire » à titre d'usage complémentaire à l'usage « visites guidées mettant en valeur le patrimoine architectural »;
- de modifier la grille de spécifications de la zone 4143-H-01, par l'ajout du groupe d'usages « Résidence II (1 logement jumelé) »;
- de modifier la grille de spécifications de la zone 6058-C-07, par l'ajout du groupe d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) » et de l'usage « résidence de tourisme, appartement, maison ou chalet (meublé et équipé pour repas) (5834) »;
- de modifier la grille de spécifications de la zone 6068-M-02, par le retrait de la disposition spéciale applicable aux sols organiques et par l'ajout de la disposition spéciale applicable au stationnement secteur centre-ville;
- de créer une nouvelle zone d'utilisation institutionnelle 9041-P-02 et d'ajouter une nouvelle grille de spécifications pour cette zone.

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville; dans le district Saint-Sacrement, dans le quadrilatère délimité par les boulevards Laframboise et Casavant Ouest, la rue Derome et l'avenue Sainte-Catherine; dans le district Sainte-Rosalie, dans le quadrilatère délimité par le boulevard Laurier Est, la rue des Seigneurs Est, le chemin du Raccourci et l'avenue Guy; dans le district Hertel-Notre-Dame, dans le quadrilatère délimité par les rues Saint-Prosper et Bachand, l'avenue Larocque et l'Impasse Arsenault; dans le district Saint-Sacrement, à l'intersection formée par la rue Turcot et l'avenue Vanier; dans le district Cascades, dans le quadrilatère délimité par les rues Girouard Ouest et des Samares, ainsi que les avenues Nault et Kéroack; dans le district Yamaska, à l'intersection formée par les avenues Pelletier et Rigaud; dans le district Cascades, à l'intersection formée par la rue Dessaulles et l'avenue Sainte-Marie; dans le district Cascades, de part et d'autre de la rue des Cascades, entre les rues Calixa-Lavallée et Saint-Antoine ainsi que les avenues Sainte-Marie et Vaudreuil)



50. Adoption du Règlement numéro 1600-256 modifiant le Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux avenues Bourdages Sud, Fiset, Jutras, Lamarche, Saint-Dominique, Saint-François, T.-D.-Bouchard et Raymond, aux boulevards Casavant Est et Ouest, Laflamme et Laurier Est, aux rues Gagnon, Gauthier, La Fontaine et Millet, ainsi qu'à la voie de desserte du boulevard Laurier Est

## Services juridiques

---

51. Lot 5 990 460 (avenue Émilien-Letarte) – Les Cuirs Délimax international inc. – Acte de rétrocession – Autorisation de signature
52. Lot P-1 702 404 (5110-5130, rue Martineau) – Réseau Encans Québec S.E.C. – Servitude en faveur de la Ville – Autorisation de signature
53. Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens – Ordonnance d'euthanasie et interdiction de posséder un chien – Dossier numéro 276 765 (CP230731, art. 19)

## Documents déposés

---

54. A) Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, dépôt est effectué du *Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter à l'égard du Règlement numéro 700 autorisant des travaux municipaux de nouveaux pavages, trottoirs et bordures pour l'année 2023 au montant de 1 890 700 \$ et décrétant un emprunt de 1 890 700 \$*;
- B) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes* et de l'article 3 du *Règlement numéro 263 concernant la délégation de pouvoir autoriser des dépenses et passer des contrats*);
- C) Avis de la Régie des alcools, des courses et des jeux relativement à la demande de permis pour l'établissement 9298-8401 Québec inc., pour le Restaurant Calibré Cuisine, situé au 2045, boulevard Laframboise
55. Seconde période de questions
56. Levée de la séance